

Dépêche AFP le 10 09 2007

Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et vivant à domicile ne bénéficient pas des mêmes offres d'accompagnement et de prise en charge selon les régions, une inégalité révélée par une enquête de la Fondation Médéric Alzheimer rendue publique lundi.

Alzheimer: pas d'égalité dans les aides aux malades à domicile

Il y a 13 heures

PARIS (AFP) — Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et vivant à domicile ne bénéficient pas des mêmes offres d'accompagnement et de prise en charge selon les régions, une inégalité révélée par une enquête de la Fondation Médéric Alzheimer rendue publique lundi.

Si l'évolution est positive depuis cinq ans concernant le nombre de centres d'accueil de jour, centres de diagnostic, ou autres dispositifs d'aides, les disparités régionales au niveau de l'offre soulèvent de nombreuses interrogations.

Les inégalités ne peuvent être imputées ni à la richesse locale, ni à la proportion de personnes âgées, puisque le Sud de la France est parmi les plus mal lotis, ni à l'état de santé de la population, notent les auteurs de l'enquête nationale menée en 2007 par la Fondation.

Il faut chercher l'explication plutôt vers "les politiques sociales territoriales et le dynamisme des acteurs locaux", disent-ils, confirmant les observations récurrentes des représentants des familles de malades.

"Partis de très bas", au début des années 2000, les dispositifs naissent surtout "d'initiatives ponctuelles", affirme à l'AFP Arlette Meyrieux, présidente de l'Union nationale des associations France-Alzheimer, représentant les familles, "alors qu'il faudrait une politique nationale" d'implantation.

Environ 860.000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer en France aujourd'hui, dont une grande majorité vivent à domicile.

A la suite des deux premiers "plans Alzheimer", de 2001 et 2004, le nombre d'accueils de jour est passé de 190 à 740. Actuellement, il est proposé 5.277 places, ce qui ne représente encore que 106 places pour 100.000 personnes de plus de 75 ans.

Mais, selon les départements, on compte, en accueils de jour, de 0 à plus de 200 places pour 100.000 habitants de plus de 75 ans. Les régions les moins équipées sont la Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Auvergne, l'Aquitaine et la Corse.

La majorité sont ouverts 5 jours par semaine, mais d'autres seulement un ou deux jours, et seulement 24% d'entre eux organisent un transport.

Les centres de diagnostic sont passés de 490 à 643 en cinq ans (+ 31%) - dont 353

consultations mémoire labellisées - soit 13 lieux pour 100.000 personnes de plus de 75 ans. Le Sud est une des régions les moins dotées, avec l'Ouest.

Les lieux d'information ou de coordination gérontologique, qui s'adressent aux personnes âgées en général, sont passés de 510 à 867.

Permanences d'accueil ou téléphonique, de soutien psychologique, groupes de parole, réunions d'échanges entre familles ... les structures proposant de l'aide aux familles sont passées de 815 à plus de 1.900.

Elles sont moins nombreuses dans la moitié sud du pays, avec des exceptions locales. Mais dans le Nord, la Normandie et le centre de l'Ile-de-France sont aussi peu dotées.

La Fondation a comptabilisé par ailleurs 563 établissements offrant des séjours temporaires aux malades, sur les quelque 1.000 autorisés à le faire, mais parmi eux, seuls 168 disposent de places qui leur sont spécifiquement dédiées, les autres accueillant selon leurs disponibilités.

L'hébergement temporaire est, avec l'accueil de jour, la revendication forte de France-Alzheimer pour les malades vivant à domicile, à la veille de l'annonce d'un nouveau Plan Alzheimer pour 2008, qui sera présenté le 1er novembre.